



Homicide routier involontaire

Par **JAJO**, le **18/06/2009** à **17:25**

Bonjour,

Mon père passe la soirée avec un ami et sa compagne. Durant cette soirée, l'alcool est de la partie et tous les trois boivent beaucoup. Cette dame habitant à quelques kilomètres demande à mon père de la raccompagner chez elle car son compagnon n'a pas de véhicule. Sur la route l'accident se produit, mon père voit un animal, souhaite l'éviter et perd le contrôle du véhicule. Bilan la dame assise à l'arrière sans ceinture de sécurité meurt sur le coup, son compagnon est blessé mais rien de très grave et mon père le conducteur est blessé mais se rétablit peu à peu. JE voudrais savoir ce que risque concrètement mon père.
Merci d'avance de votre réponse.

Par **jeetendra**, le **18/06/2009** à **17:32**

bonsoir, vu la gravité de l'acte, de l'infraction, il faut prendre rapidement un [fluo]avocat spécialisé en Droit Pénal [/fluo] pour votre père, surtout que l'assurance ne lui fera pas de cadeau, sans compter le Ministère Public (Procureur de la République), courage, bonne soirée

Par **JAJO**, le **19/06/2009** à **08:31**

Bonjour,

Je vous remercie de votre réponse.

Est-il possible qu'on lui propose la comparution immédiate et est-elle judiciaire ou pas ?

D'avance merci

Par **jeetendra**, le **19/06/2009** à **08:42**

bonjour, ce genre d'infraction, donne lieu à une instruction (juge d'instruction), vu qu'il y a une personne qui a perdu la vie, que votre père prenne contact avec un [fluo]avocat sans tarder[/fluo], c'est le meilleur conseil à lui donner, bonne journée à vous